

RAPPORT POLICE WATCH / RÉSUMÉ Juin 2020

« ABUS POLICIERS ET CONFINEMENT »





Alerté par de nombreux témoignages d'abus policiers circulant sur les réseaux sociaux et dans la presse ainsi que par les actrices et acteurs de terrain avec lesquels travaille la Ligue des droits humains (LDH), Police Watch, l'observatoire des violences policières de la LDH, a décidé début avril de lancer une campagne de récolte de témoignages spécifique à la période du confinement. Au total, 102 témoignages ont fait l'objet d'une analyse qui a permis de tirer les conclusions suivantes :

- 1. Alors que les mesures prises par les autorités traduisent une gestion uniforme de l'épidémie pour l'ensemble de la population, accroissant ainsi la pression sur les populations déjà en difficulté avant l'épidémie, le suivi policier de ces mesures apparait, lui, différencié:
- 98% des abus allégués ont eu lieu dans les trois provinces les plus pauvres du pays tandis qu'à Bruxelles, 71% des abus rapportés ont eu lieu dans le croissant pauvre.
- 65% des personnes estiment avoir fait l'objet d'un traitement discriminatoire.
- 4 facteurs semblent augmenter la probabilité d'être victime d'abus : être jeune (55%), être racisé.e (40%), avoir des idées et/ou agir pour la solidarité (17%), être en situation de précarité (15%).

L'analyse fait ainsi ressortir une gestion de la crise à double standards qui produit des citoyen·ne·s de seconde catégorie dont l'Etat et la société tirent profit (travail mal payé et non-protégé, statut précaire) mais dépourvus de droits effectifs.

- 2. L'intention du dispositif policier semble pouvoir être mis en question par :
- · le suivi différencié selon les catégories de population
- certains polici·er·ère·s ne respectant pas les gestes barrière alors même qu'ilelles interviennent pour faire respecter des mesures visant à contrôler la propagation de l'épidémie
- · un déploiement des forces de l'ordre dont la proportionnalité peut être questionnée

Dès lors, on pourrait s'interroger sur la manière d'interpréter l'intention, consciente ou inconsciente, qui sous-tend ces interventions : s'agit-il de la protection des citoyen·ne·s ou de la démonstration d'un rapport de force ?

3. Ces constats rejoignent a priori ceux posés tant par les recherches scientifiques que par les organisations, institutions et collectifs travaillant sur la question.

Nous recommandons dès lors de :

- 1. Reconnaitre l'existence des abus policiers et mettre en place un monitoring de ceux-ci de façon à produire des chiffres officiels.
- 2. Assurer la justification et la transparence grâce à l'enregistrement des contrôles et l'identification des agents sur le terrain, conformément à la loi.
- 3. Garantir le droit de filmer les interventions des forces de l'ordre.
- 4. Améliorer les relations entre la police et les communautés.
- 5. Développer des mécanismes de plaintes accessibles, indépendants et efficaces, et prévoir un accompagnement des personnes concernées.